

11 D'ARMES
Société par actions simplifiée
au capital de 6.000 euros
Siège social : 11 place du Maréchal Leclerc
86000 POITIERS
918 740 333 RCS POITIERS

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 OCTOBRE 2024

Le VINGT ET UN OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE à 10 heures, au siège social de la société sis 11 place du Maréchal Leclerc à POITIERS (86000), les associés de la société par action simplifiée dénommée 11 D'ARMES se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

Etaient présents :

- **Monsieur Romain DEMAILLY**, né le 13 octobre 1992 à POITIERS (86000), de nationalité française, demeurant 17 rue Bourbeau à POITIERS (86000),
- **La société CAFE DU THEATRE**, société à responsabilité limitée au capital de 68.000 euros, dont le siège social est au 3 place du Maréchal Leclerc à POITIERS (86000) immatriculée au RCS de POITIERS sous le numéro 352 501 035, représentée par Monsieur Laurent ROUCHAUD, gérant.

La séance est présidée par Monsieur Romain DEMAILLY qui a signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal.

Le président de la séance rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à l'effet de délibérer, conformément aux dispositions statutaires, sur l'ordre du jour suivant :

- Agrément de la société CAFE DU THEATRE en prévision de la cession à son profit d'actions appartenant à Monsieur Romain DEMAILLY de CENT TRENTE DEUX (132) actions,
- La démission de la société CAFE DU THEATRE de sa qualité de Directrice Générale de la société 11 D'ARMES,
- La désignation du nouveau directeur général de la société 11 D'ARMES,
- Mise à jour des statuts,
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

Monsieur Romain DEMAILLY, associé et Président de la société 11 D'ARMES, décide de céder CENTRE TRENTE DEUX (132) actions lui appartenant de ladite société 11 D'ARMES à la société CAFE DU THEATRE, société à responsabilité limitée au capital de 68.000 euros, dont le siège social est au 3 place du Maréchal Leclerc à POITIERS (86000) immatriculée au RCS de POITIERS sous le numéro 352 501 035, représentée par Monsieur Laurent ROUCHAUD, gérant.

Les associés de la société 11 D'ARMES, présent ce jour, décident d'agréer cette cession conformément au titre IV des statuts intitulé « CESSION – TRANSMISSION – LOCATION D' ACTIONS ».

LR

RD

11 D'ARMES
Société par actions simplifiée
au capital de 6.000 euros
Siège social : 11 place du Maréchal Leclerc
86000 POITIERS
918 740 333 RCS POITIERS

En conséquence, l'« ARTICLE 8 – Capital social » sera modifié comme suit :

« 8 – Capital social »

Le capital social est fixé à la somme de **6.000 € (six mille euros)**.

Il est divisé en **600 (six cents) actions ordinaires de 10 euros chacune**, entièrement libérées et de même catégorie. Le capital social est réparti de la manière suivante :

- Monsieur Romain DEMAILLY : 180 actions sur les 600 composant le capital social, soit 30%,
- La société LE CAFE DU THEATRE : 420 actions sur les 600 composant le capital social soit 70% ».

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME DÉCISION

Après avoir averti le Président de la société 11 D'ARMES dans les conditions statutaires, l'ensemble des associés présent ce jour acceptent la démission de la société LE CAFE DU THEATRE, de son mandat de Directrice Générale de ladite société, sans préavis et à compter de ce jour.

Par ailleurs, l'ensemble des associés présents ce jours décident de nommer aux fonctions de Directeur Général telles que définies par la loi et les statuts de la société 11 D'ARMES, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- Monsieur Laurent ROUCHAUD, né le 21 août 1970 à SAINT JEAN D'ANGELY (72), demeurant 7 rue Carnot à POITIERS (86000), de nationalité française,

Qui déclare accepter ces fonctions.

Cette résolution est adoptée.

CR RD

11 D'ARMES
Société par actions simplifiée
au capital de 6.000 euros
Siège social : 11 place du Maréchal Leclerc
86000 POITIERS
918 740 333 RCS POITIERS

TROISIEME DÉCISION

L'assemblée générale constitutive confère tous pouvoirs au Président ou à tout mandataire de son choix, à l'effet d'accomplir ou faire accomplir toutes les formalités légales requises.

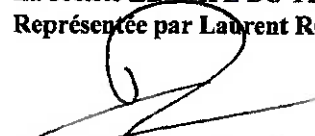
Cette résolution est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 30.

Monsieur Romain DEMAILLY



La société LE CAFE DU THEATRE
Représentée par Laurent ROUCHAUD



En pour prise de fonction de Directeur
Générale,
Monsieur Laurent ROUCHAUD

